

## Assurance chômage : un projet de loi contre les chômeurs et les chômeuses

**La réforme de l'assurance chômage élégamment appelée « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » est présentée au conseil des ministres ce 25 avril.**

Cette réforme qui associe formation professionnelle, apprentissage et chômage vient compléter le dispositif mis en place avec le transfert des cotisations chômage des salarié-es vers la CSG déjà décidé par ailleurs.

Sous couvert d'universalisation du financement et de l'indemnisation :

- Elle renforce le contrôle des chômeurs et chômeuses ;
- Elle menace le financement actuel en élargissant les possibilités d'indemnisation (statut d'indépendant, démission pour une orientation professionnelle spécifique,...) mais sans moyens associés ;
- Elle prétend lutter contre la précarité en modulant les cotisations des entreprises mais dans un cadre négocié dans les branches et sans toucher à la grande masse des situations de précarité : CDD, intérim, temps partiels non-choisis, transformations de contrats de travail en contrats commerciaux via l'utilisation d'auto-entrepreneur-euses...

Solidaires sera dans la rue avec les associations de chômeurs ce 25 avril pour réaffirmer les droits de tous et toutes :

- Pour une indemnisation comme continuation du salaire et en tout état de cause une indemnisation pour toute les causes de chômage en référence au SMIC ;
- Pour le maintien d'un système de cotisation géré par les syndicats ;
- Pour un accompagnement par Pôle emploi et des formations correspondant aux souhaits des personnes au chômage, ce qui implique un accueil digne pour tous et toutes ;
- Pour des politiques de création d'emplois utiles et la réduction du temps de travail à 32 heures.

Article publié le 25 avril 2018

• Emplacement : Accueil > Actualités > Expression >

• Adresse de cet article :

<http://solidairesparis.org/assurance-chomage-un-projet-de-loi-contre-les-chomeurs-et-les-chomeuses>